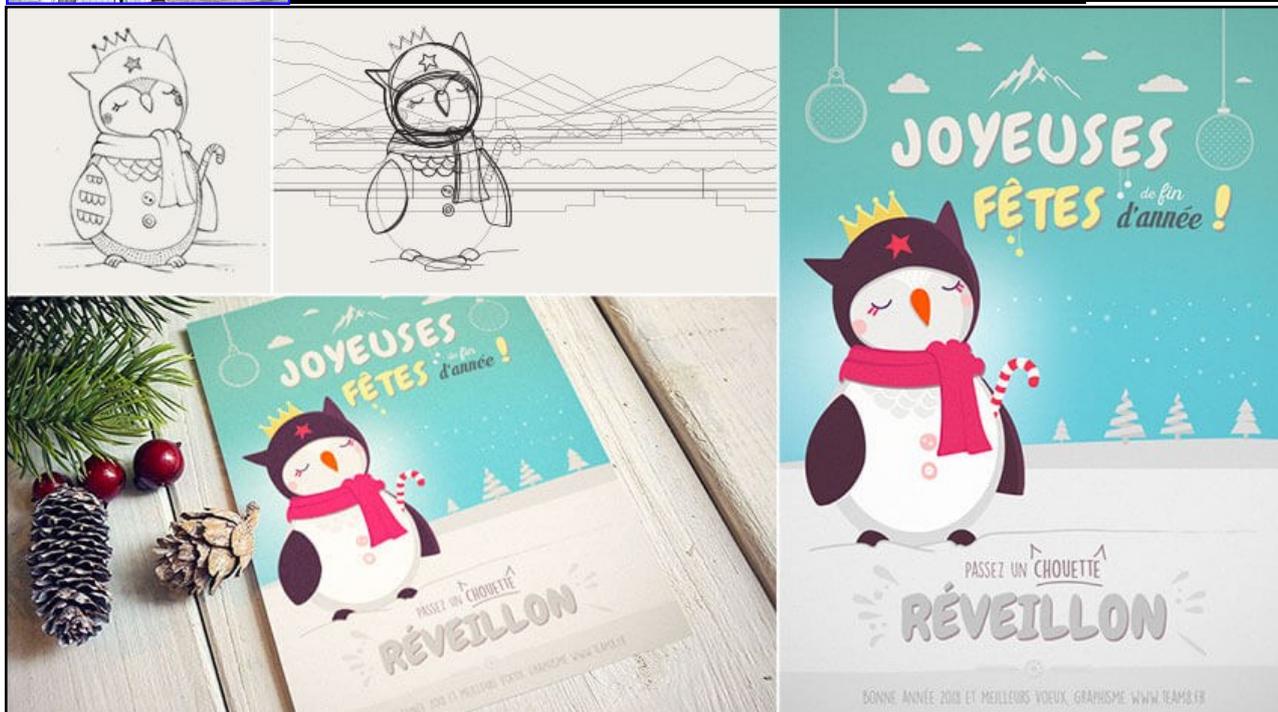




Le petit journal du 14ème

Bulletin édité par le comité FNACA du 14ème
Siège social: Mairie du 14ème, 2 rue Saillard
4ème trimestre 2024 N°58
(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord)



Le Bureau de la FNACA14 vous souhaite pour 2025,
une année la plus douce possible et une bonne santé.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 octobre 2024

Ouverture des travaux à 10h15 par le président **Rémy Le Coz** qui remercie sincèrement les adhérents présents à cette assemblée malgré les difficultés liées à l'âge. Il remercie également **Thierry Le Dez**, Conseiller d'Arrondissement, Chargé de la Mémoire, des anciens combattants et du patrimoine venu saluer l'assistance et leur donner des informations sur les projets de la mairie pour les anciens combattants.

Le président remercie également pour leurs présences **Jean-Pierre Louvel**, secrétaire général de la **FNACA de Paris**, **Yves Oge** ancien conseiller municipal à la mairie du 14ème, **Gilles Casalta**, président de la Section des Membres de la Légion d'Honneur du 14ème, ainsi que **Christian Albero** président du comité **FNACA** du 15ème.



**Photos
prises
par
Roger
Cheron**

Avant de commencer la séance, **Rémy Le Coz** invite l'assemblée à une minute de silence en hommage aux amis disparus dernièrement, **Claude Tison, Jean Rault, Pierre Dichard et Pierre Lozac'h**.

Rémy Le Coz adresse sa reconnaissance à la municipalité du 14ème pour la réservation de cette belle salle des mariages ainsi qu'à tous les agents municipaux pour la mise en place de cette assemblée. La mairie a également offert aux participants des boissons chaudes et froides.

Le Président remercie chaleureusement les porte-drapeaux et tous les membres du bureau pour leur aide précieuse.

Il annonce le menu du repas chez « Cocotte » vers 12h30, regrette que le comité n'ait plus les moyens financiers de prendre en charge une partie du coût du repas.



Le président donne la parole à **Jean-Pierre Louvel** qui remercie la mairie du 14ème d'avoir accordé la salle des fêtes au **Comité Départemental de la FNACA de Paris** pour le congrès le 3 décembre prochain

Jean-Pierre Louvel fait part à l'Assemblée ses inquiétudes pour l'avenir de la **FNACA** dont les membres et les moyens diminuent. Les locaux occupés par la **FNACA Nationale** de la rue des Gâtines dans le 20ème

vont devoir être libérés.

Le secrétaire départemental signale une modification de délais pour les diplômes des porte-drapeaux, et des médailles de la ville de Paris, etc... attire l'attention des présidents des comités sur le sujet.

Il informe également que pour le 70e anniversaire du déclenchement officiel de la guerre d'Algérie, une exposition avec débats et témoignages se tiendra dans une salle de la Mairie du 13e. De plus en novembre 2024, à l'Institut du Monde Arabe se tiendront des tables rondes écrivains, romanciers et cinéastes.

Des bulles de mémoire sont programmées aussi à l'**ONAC** pour un concours de BD.

Ensuite **Marie-France Delangle**, secrétaire du comité du 14e, détaille le compte rendu des activités 2023-2024 de la **FNACA14**, rendu plus attrayant par la projection d'un diaporama avec notamment la visite à **Provins** qui a réuni 36 personnes.

Puis, **Serge Baffet**, trésorier de notre comité a présenté le Rapport Financier très détaillé du budget dont les recettes diminuent chaque année du fait des Adhérents vieillissants et de ceux qui persistent à régler directement au National, privant ainsi le comité du 14ème de rentrées substantielles.

A ce sujet, le président remercie les généreux donateurs pour leurs dons qui permettent de renflouer nos comptes.

Rémy Le Coz demande aux présents de voter pour ces rapports, sans voix contre, ni abstention, **ils sont adoptés à l'unanimité**.

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance et présente alors la démission des membres du bureau sans aucun postulant.

Les administrateurs actuels sont reconduits à l'unanimité.

Jean-Pierre Louvel félicite le comité pour son travail et la parution régulière du **Petit Journal**. Il recommande d'y inclure dans chaque numéro un rappel aux adhérents afin qu'ils versent bien leurs cotisations à leur comité.

Rémy Lecoz signale que la subvention est la même depuis 20 ans.

Le président sollicite l'aide de tous pour envisager une sortie au printemps prochain, toutes les idées seront examinées. Pour exemple le comité du 15e a apprécié une récente visite à **Fontainebleau**, à nous de donner des idées pour un maximum de 100 km autour de Paris.

Jean-Pierre Louvel signale que « la commission sociale » sous la responsabilité de **Christian Jubert** traite toutes les demandes d'aide soit par la **FNACA**, l'**ONAC** ou autres. Par exemple, le stationnement automobile maintenant contrôlé par voiture flash ne tient pas compte des autorisations « handicapés ». Cela s'est produit récemment pour un de nos grands mutilés de guerre, soyez vigilants.

Marie-France Delangle s'étonne que lors de différentes et belles expositions sur les guerres aucune photo ni document ne mentionne le terrible bombardement de la flotte française de **Mers el Kebir** par les forces britanniques le 3 juillet 1940 au prétexte qu'elle ne tombe pas aux mains des Allemands. 1.300 marins ont perdu la vie.

La **SMLH** du XIVème représentée par **Gilles Casalta** pdt et par **Serge Mouradian**, membre.

Gilles Casalta informe que les associations reconnues d'utilité publique (**ARUP**) comme la **SMLH** et l'**ANMONM** ne bénéficient d'aucune subvention publique. En revanche les cotisations et les dons sont défiscalisables aux 2/3. Il signale également que la **société des membres de la légion d'honneur** et le **Souvenir français** ont établi un partenariat informel. Les jeunes porte-drapeaux du **Souvenir français** participent à nos cérémonies depuis 3 ans, ainsi que d'autres jeunes du service civique.

Yves Oge félicite le bureau et son président pour leurs actions au service de nos anciens.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare l'**Assemblée Générale** close.

N'oubliez pas de reprendre votre carte 2025 (pour les retardataires)

celle-ci est valable du 01/09/2024 au 31/08/2025

Votre fidélité est vitale pour la vie de votre comité

Nom : Prénom :

Date de naissance : Tél :

Adresse : Code d'Accès :

Ville :

Code Postal : Courriel :

Bulletin et chèque à l'ordre de la FNACA14 adresser à Mairie du XIVème,

2 place Ferdinand Brunot 75675 Paris Cedex 14.

La cotisation est de 25€ pour l'année et éventuellement 10€ pour le calendrier et pour ceux qui le peuvent un don pour nos amis en difficultés et pour le « petit Journal du 14ème » sont les bienvenus

La permanence est assurée les 2ème vendredi de chaque mois de : 10h à 12h

à notre local 2 rue Saillard

sauf les jours fériés et vacances scolaires

Pour nous joindre n'hésitez pas à prendre rendez-vous :

Rémy Le Coz, 06 13 42 32 92, ou Marie-France Delangle, 06 87 19 10 82, ou comitefnaca75014@orange.fr



Le 50ème congrès départemental de la FNACA 2024 à la Mairie du 14ème

